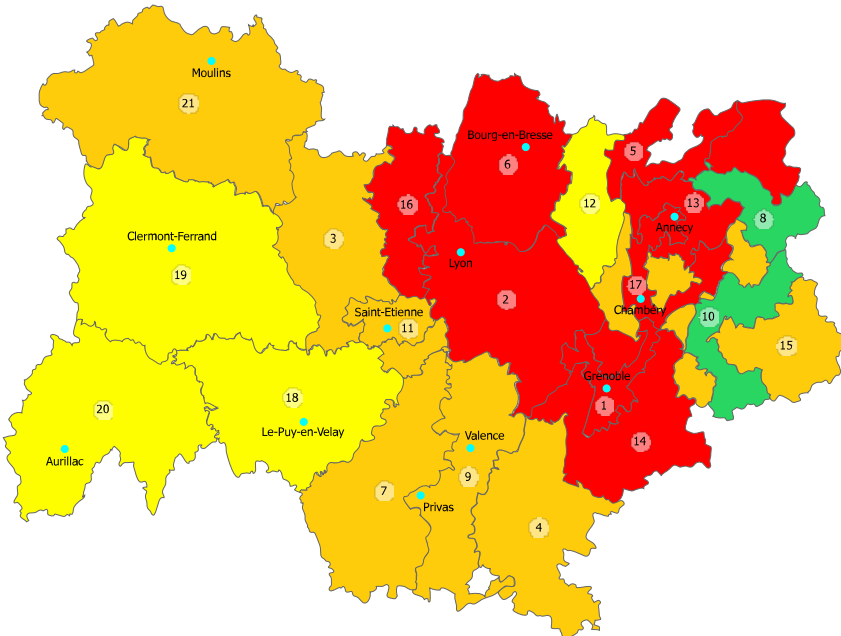


Vigilance



Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs seuil information (J et J+1)

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

Bassin(s) d'air concerné(s)
par une vigilance
(Département(s))

Polluant(s)
en cause

Prévision de
seuil dépassé
en µg/m³

| | | | |
|----|--------------------------------------|------|-----|
| 1 | Bassin grenoblois (38) | O3 | 180 |
| 2 | Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69) | O3 | 240 |
| 3 | Contreforts Massif Central (42) | O3 | 180 |
| 4 | Est Drôme (26) | O3 | 180 |
| 5 | Bassin lémanique (01-74) | O3 | 180 |
| 6 | Ouest Ain (01) | O3 | 180 |
| 7 | Ouest Ardèche (07) | O3 | 180 |
| 9 | Vallée du Rhône (07-26) | O3 | 240 |
| 11 | Bassin stéphanois (42) | O3 | 180 |
| 12 | Zone alpine Ain (01) | O3 | 180 |
| 13 | Zone alpine Haute-Savoie (74) | O3 | 180 |
| 14 | Zone alpine Isère (38) | O3 | 180 |
| 15 | Zone alpine Savoie (73) | O3 | 180 |
| 16 | Zone des Coteaux (69) | O3 | 180 |
| 17 | Zone urbaine Pays de Savoie (73-74) | O3 | 180 |
| 18 | Haute-Loire (43) | PM10 | 50 |
| 19 | Puy-de-Dôme (63) | O3 | 180 |
| 19 | Puy-de-Dôme (63) | PM10 | 50 |
| 20 | Cantal (15) | PM10 | 50 |
| 21 | Allier (03) | O3 | 180 |
| 21 | Allier (03) | PM10 | 50 |

Commentaire de la situation et de l'évolution

Vendredi 28 juin, les conditions caniculaires restent propices à de fortes teneurs en ozone et probablement jusqu'au début de semaine, avec un fort risque de dépassement du seuil d'information et de recommandations.

Par conséquent, une vigilance rouge est activée sur le bassin grenoblois, la bassin lyonnais nord Isère, l'Ouest de l'Ain, le bassin lémanique, la zone urbaine des Pays de Savoie, la zone des Coteaux et les zones alpines Isère et Haute Savoie.

Une vigilance orange est maintenue aujourd'hui sur la Vallée du Rhône, l'Est Drôme, le bassin stéphanois et la zone alpine Savoie sur prévision de dépassement de seuil sur cette journée et celle de demain.

Une vigilance orange est activée sur l'Allier, l'Ouest de l'Ardèche et les contreforts du massif central sur prévision de dépassement de seuil pour aujourd'hui et demain.

Une vigilance jaune est activée sur le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et la zone alpine de l'Ain sur prévision de dépassement de seuil pour aujourd'hui ou demain.

La vigilance jaune est levée sur les Vallées de la Maurienne-Tarentaise et de l'Arve.

Aucune amélioration franche n'est prévue dans les jours à venir car les conditions météorologiques sont peu changeantes.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes